

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

COMMUNE DE VANZY

Compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 21 octobre 2016

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du vendredi 21 octobre 2016

Date de la convocation : 14 octobre 2016

Heure d'ouverture de la séance : 19 heures 30

Heure de la clôture : 21h50

Présents : Jean-Yves MÂCHARD, Mickaël GOUTAZ, Marie-France CHARPENTIER, Jean-Pierre PASUTTO, Julien MOREL, Fabien COUTURIER, Christian JACQUEMOUD, André DERISOUD, Stéphane ANTHOINE-MILHOMME, Stéphanie MATTANA

Absent excusé : Stéphane BURDIN

Absent :

Secrétaire de séance : Mickaël GOUTAZ

1. Approbation du compte-rendu du vendredi 23 septembre 2016:

Le Conseil Municipal adopte le compte-rendu tel que présenté.

2. Comité consultatif "Commission d'Action Sociale"

Vu la délibération N°DEL 2016 09 038 du 23 septembre 2016 portant dissolution du Centre Communal d'Action Sociale au 31 décembre 2016 et l'intégration de son budget au budget principal à partir du 1^{er} janvier 2017.

Considérant la nécessité d'assurer la continuité des actions initiées par le CCAS depuis sa création.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de créer un comité consultatif "Commission d'Action Sociale" (CAS)

FIXE à 9 le nombre de membres du comité consultatif "Commission d'Action Sociale", reprenant l'ensemble des conseillers municipaux déjà membres du CCAS et 4 membres extérieurs. Le Maire reste Président de droit de ce comité.

PROCLAME membres de ce comité :

-Mesdames Marie-France CHARPENTIER, Stéphanie MATTANA, Eliane AUBRY, Josette HUET, Laurence FAUCONNIER, Maryse JACQUEMOUD.

-Messieurs Fabien COUTURIER, Mickaël GOUTAZ et Jean-Yves MÂCHARD.

3. Eau potable - réactualisation du prix de vente aux abonnés

Suite à une erreur matérielle sur la délibération N°DEL 2016 04 024 concernant l'actualisation du prix de vente de l'eau potable aux abonnés, Monsieur le Maire propose de rectifier cette erreur avant la facturation de l'eau pour l'année 2016.

Au vu de l'augmentation du tarif de l'eau vendu par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Semine aux communes adhérentes,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

COMMUNE DE VANZY

Compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 21 octobre 2016

DECIDE de fixer comme suit le prix de l'eau potable aux abonnés à compter de la facturation de l'année 2016.

Facturation à usage professionnel : 1.65 €/m³

Facturation à usage non professionnel: 1.85 €/m³

Taxe de location de compteur: 30 €

4. Dissolution du SMDEA (Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement)

Vu les conclusions de l'audit engagé par le Département de la Haute-Savoie et confié au cabinet Deloitte, la dissolution du SMDEA apparaît nécessaire, au regard de la gestion de la dette, des emprunts redistribués et des subventions du Département versées par l'intermédiaire d'un tiers.
Vu la délibération du Comité Syndical du SMDEA en date du 7 octobre 2016 qui engage un processus de dissolution, avec objectif d'aboutir au 1^{er} janvier 2017, qui rappelle la procédure nécessitant une délibération des adhérents pour la dissolution du SMDEA et pour la reprise de la dette le cas échéant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
DECIDE d'être favorable au projet de dissolution du SMDEA.

5. Fixation du nombre de sièges pour le futur Conseil Communautaire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le schéma départemental de coopération intercommunale de Haute-Savoie arrêté le 25 avril 2016 conformément à la loi 2015-991 du 7 août 2015 (loi Notre),
Vu la délibération N°DEL 2016-095 du 28 septembre 2016 du Conseil Communautaire de la Semine proposant 37 sièges pour le fonctionnement de la nouvelle intercommunalité,

Monsieur Le Maire indique que suite à la délibération du Conseil Communautaire de la Semine, les Communes doivent se prononcer sur un accord consistant à fixer le nombre de sièges.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
PREND ACTE de la délibération N° DEL 2016-095 du Conseil Communautaire de la Semine proposant 37 sièges pour le fonctionnement de la nouvelle intercommunalité « Usses et Rhône ».
CONFIRME cette décision.
DECLARE que la commune de Vanz y dispose de UN siège.
DESIGNE Monsieur Jean-Yves MÂCHARD, Maire, en qualité de titulaire.
Monsieur Mickaël GOUTAZ, 1^{er} Adjoint, en qualité de suppléant

6. Urbanisme:

- Cu 074 291 16 x 0023 : FRANCIZOD Jean-Luc
Parcelle: A 1264/1263/1266/1268/1260
Cu opérationnel
- CU 074 291 16 x 0022 : ANTOINE-MILHOMME Stéphane
Parcelle A1208/1280/1207/1211
Cu opérationnel

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

COMMUNE DE VANZY

Compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 21 octobre 2016

- CU 074 291 16 X0024: COMMUNE DE VANZY – 1327 Route de Frangy – 74270 VANZY

Parcelle: OA 104 - 105 - 106 - 107

Cu opérationnel

- CU 074 291 16 X 0025: COMMUNE DE VANZY – 1327 Route de Frangy – 74270 VANZY

Parcelle: OA 573 - 574

Cu opérationnel

7. Questions diverses

Rapport d'activité de la Communauté de Communes de la Semine :

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité 2015 de la Communauté de Communes de la Semine qui a été transmis au préalable à tous les conseillers municipaux par email.

Courrier : Un courrier de la SAFER a été reçu en mairie concernant la vente d'un terrain cadastré A108. Une réponse a été faite pour préciser que le chemin d'accès n'est pas un chemin communal.

Monsieur le Maire expose le courrier de Monsieur FORRAT Jean-Claude, reçu en mairie le 18 octobre 2016. Ce dernier sollicite une servitude de tréfonds pour le passage du tout à l'égout à l'est de la parcelle N°B1212, qui appartient à la Commune. Le Conseil Municipal souhaite que cette requête soit examinée lorsque le permis de construire sera déposé. En contrepartie, une demande d'autorisation de passage pour les parcelles suivantes sera envisagée.

SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire): L'élection du nouveau bureau a eu lieu le 27 septembre 2016.

Résultat des élections :

- Mme Jessica LEMAIRE est élue présidente,
- Mr Fabien COUTURIER est élu 1^{er} vice-président,
- Mme Anne-Laure GUILLET est élue 2^{ème} vice-président,

Les nouveaux délégués de la commune de Clarafond-Arcine sont Monsieur Alain MATILLE et Madame Nathalie SALMON.

Des petits travaux ont été programmés au groupe scolaire «La Donnaz » le mercredi 26 octobre avec un employé de chaque commune.

Eau : La facturation de l'eau est terminée pour cette année 2016. Il est rappelé que le système « TIPI » a été mis en place pour faciliter le paiement des factures sur internet.

Les habitants de la commune peuvent se connecter sur le site www.tipi.gouv.fr et payer directement sur internet avec les codes qu'ils retrouveront en bas de chaque facture.

Un lien sera mis en place prochainement sur le site de la commune (www.vanzy.fr).

Travaux en cours : Les habitants subissent de nombreuses perturbations au sein des routes de notre commune, notamment à Chatenod. Il sera demandé aux entreprises de faire une meilleure signalisation pour la circulation.

Concernant les travaux d'assainissement sur le hameau de Mons, une réunion sera prévue pour informer les habitants de la place du Tremblet et le chemin du Moulin.

Les travaux sont pratiquement terminés pour la nouvelle steppe située sur le lieu-dit "Peguet".

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

COMMUNE DE VANZY

Compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 21 octobre 2016

✚ Travaux à l'entrée du village : Monsieur le Maire explique qu'il souhaiterait réaménager l'entrée du village afin que les automobilistes soient plus respectueux des vitesses. Une re-végétalisation est proposée afin de prendre conscience que cette route traverse un village.

✚ Cimetière : La commune souhaite faire quelques travaux dans le cimetière avec une mise à jour des plans du cimetière et une relève de chaque tombe.

✚ Cérémonie du 11 novembre : Cette année la cérémonie aura lieu sur Clarafond-Arcine à 10h30 au monument aux morts devant la Mairie.

✚ Fournitures techniques : Des devis ont été demandés à différentes entreprises pour changer les pneus avant du tracteur. Nous sommes toujours en attente.

✚ Zéro-Pesticide : Les élus souhaitent continuer à travailler dans cette optique. Une formation sur du matériel zéro-pesticide a été suivie par notre employé technique et Monsieur le Maire. Il s'avère que cet achat n'est pas adapté pour une commune de notre taille.

✚ Entretien du Chemin Communal des Vorziers : Il est rappelé qu'un chemin communal, qui ne dessert pas de maison d'habitation, est à la charge des riverains.

✚ Arrêté d'alignement : Suite au bornage effectué par Aurélien Lecomte, Géomètre expert, un arrêté d'alignement sera acté afin de rectifier les limites de propriété entre Monsieur CARAVETTI (Parcelle N°B1115) et la voie communale dite "Impasse de Cambochy".

✚ Informations diverses : Une habitante de la commune nous signale que des arbres menacent de tomber sur les maisons à côté de la tour de Mons. Un contact sera pris avec le propriétaire.

Suite au débordement de l'ancien réservoir des Vorziers, une réunion sera organisée sur place.

✚ Conseil Municipal : La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 9 décembre 2016 à 19h30.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 21h50.

Le secrétaire de séance,
Mickaël GOUTAZ



Le Maire,
Jean-Yves MÂCHARD

